

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET N° 91-21 du 30 Janvier 1991

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant nomination de Directeurs au
Ministère de l'Industrie, de l'Energie
et des Entreprises Publiques

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi Constitutionnelle N°90-022 du 13 Août 1990, portant organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU le Décret N°90-43 du 1er Mars 1990, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N°90-53 du 14 Mars 1990, portant Composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N°90-391 du 13 Décembre 1990, portant attribution, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ;
- VU le Décret N°90-1/PM du 20 Janvier 1991, chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense Nationale pour compter du 20 Janvier 1991 ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 9 Janvier 1991 ;

§ E C R E T E

Article 1er.- Monsieur MELIHO Patrice, est nommé Directeur de l'Industrie.

Article 2.- Monsieur ZINZINDOHOUE Jean-Marie, est nommé Directeur de l'Energie.

Article 3.- Monsieur MALIKI-RAIMI Abdou Ramani, est nommé Directeur de l'Audit et de l'Assistance aux Entreprises.

Article 4.- Madame LALEYE Raïmatou épouse ABDOU est nommée Directrice du Contrôle des Entreprises Publiques ;

Article 5.- Madame AYITE Juliette Lola née DOUMATEY, est nommée Directrice du Centre National de la Propriété Industrielle.

Article 6.- Monsieur DANVIDE Adolphe est nommé Directeur du Centre de Perfectionnement et d'Assistance en Gestion.

.../...

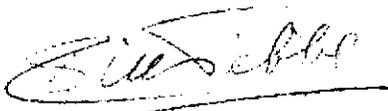
Article 7.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 30 Janvier 1991

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

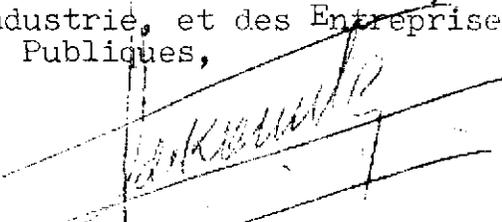
Mathieu KEREKOU.-

Pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernement absent, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale chargé de l'intérim,



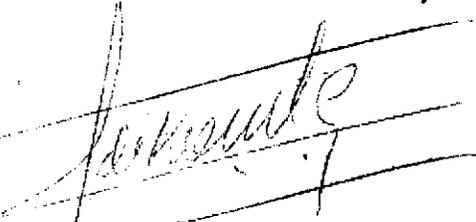
Jean Florentin V. FELIHO

Le Ministre de l'Industrie, de l'Industrie, et des Entreprises Publiques,



Fatiou ADEKOUNTE.-

Le Ministre des Finances,



Fatiou ADEKOUNTE
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 PM 4 HCR 4 CS 2 SGG 4 MIEEP-MF 8 Autres Ministères
15 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 GCONB 1 DCCT 1 IGE 2 BCP 1
Intéressé 6 JORB 1.